

LA PASSERELLE
Scène Nationale de SAINT BRIEUC
Siège social : Place de la Résistance
BP 4133
22041 SAINT BRIEUC CEDEX 2

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2020



Fabien **Jouan**
Thomas **Pécheu**
Experts-Comptables DPLE
Commissaires aux Comptes

Dominique **Clément**
Expert-Comptable DPLE

www.**AUDACC**.fr
02 96 61 83 33
audacc@audacc.fr

ASSOCIATION LA PASSERELLE
Scène Nationale de SAINT-BRIEUC
Siège social : Place de la Résistance
BP 4133
22041 SAINT BRIEUC CEDEX 2

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 18 Juin 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ASSOCIATION LA PASSERELLE à la fin de cet exercice.

Plérin / 22190 Plérin
Immeuble 1.618 - 3, rue des Mimosas

Guingamp / 22200 Grâces
8, rue de Parc An Feunteun

Lamballe / 22400 Lamballe
13, zone du Ventoué

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous portons à votre connaissance les éléments significatifs suivants :

- a) Compte tenu du contexte de crise sanitaire liée au Covid-19, le secteur du spectacle et de la culture ont été fortement touchés. La Scène Nationale de Saint-Brieuc, régie par l'ASSOCIATION LA PASSERELLE, s'en trouve, de ce fait, directement et significativement impactée. Les spectacles organisés par l'ASSOCIATION LA PASSERELLE sont généralement déficitaires, en soustrayant les charges inhérentes à ces spectacles de leurs recettes prévisionnelles. Afin d'équilibrer financièrement ces différentes opérations, des subventions sont versées à l'ASSOCIATION LA PASSERELLE. Le contexte actuel a conduit à un report en 2021 d'un certain nombre de spectacles ayant dû se tenir en 2020. Par conséquent, et dans la perspective d'une présentation comptable fiable et représentative de la réalité, la position prise par l'ASSOCIATION LA PASSERELLE est de ne pas impacter les comptes 2020

de la quote-part de cette subvention, inhérente à leur réalisation, mais de la faire comptablement glisser sur 2021, année de leur réalisation, de l'encaissement de leurs recettes et du décaissement des charges afférentes. Cette quote-part concerne sept spectacles, pour un total de 85 427,20 €.

- b) Le nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable à compter du 1er janvier 2020 est bien mis en place dans l'entité.

Au vu du Plan Comptable Général, ce nouveau règlement est constitutif d'un changement de méthode comptable. Cette nouvelle réglementation n'a aucun impact sur les comptes de l'ASSOCIATION LA PASSERELLE.

- c) La provision pour engagement de retraite est dotée à hauteur de 72 153,53 €.

- d) Une convention de mise à disposition gratuite des locaux, de matériel et mobilier a été conclue en date du 7 mars 1995 et reconduite par tacite reconduction entre votre association et la ville de Saint-Brieuc.

La valorisation des prestations gratuites, notamment la mise à disposition des locaux et équipements, n'a toujours pas été comptabilisée.

- e) Par ailleurs, figure à l'actif, en immobilisations, l'ensemble des œuvres de l'ancienne activité ARTOTHEQUE pour une valeur de 45 512 €. L'affectation de ces œuvres n'a pas été solutionnée à ce jour.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du bureau de l'association et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous portons à votre connaissance les éléments significatifs suivants :

a) Analyse du budget

Le budget prévisionnel 2021 est présenté en équilibre.

b) Certification du versement des diverses cotisations sociales et fiscales

Nous certifions que l'ASSOCIATION LA PASSERELLE a acquitté les cotisations sociales et fiscales relatives à l'exercice 2020.

c) Appréciation du contrôle interne

Nous avons examiné vos procédures comptables et votre système de contrôle interne.

Cet examen a été effectué pour évaluer la fiabilité des enregistrements comptables et de l'information financière.

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'ASSOCIATION LA PASSERELLE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par bureau de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,



influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

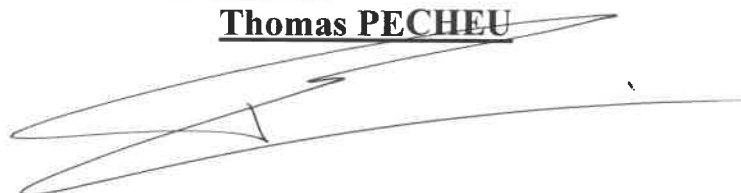
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PLERIN, le 12 Avril 2021

Le Commissaire aux Comptes

AUDACC, représenté par

Thomas PECHEU



Bilan Actif

LA PASSERELLE

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 13/04/21
Devise d'édition €

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	28 039	24 112	3 927	1 774
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	658 857	461 929	196 928	118 844
Autres	426 482	280 310	146 173	146 110
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours	1 809		1 809	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	11 383		11 383	11 257
Prêts				
Autres				
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	1 126 570	766 351	360 219	277 985
STOCKS ET EN-COURS	1 145		1 145	1 656
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	13 813		13 813	25 018
Autres créances	82 186		82 186	105 856
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	441 441		441 441	441 491
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	22 361		22 361	27 380
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	560 946		560 946	601 401
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 687 516	766 351	921 165	879 387

(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	118 360
------------------------	--------------------------	--------------------------	----------------

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :
Acceptés par les organes statutairement compétents
Autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

AUDACC

Sarl au capital de 60 512 €

**Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes**

3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX

8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES

13 Zone du Ventoué - 22400 LAMBALLE

Tél. 02 96 61 83 33 - audacc@audacc.fr

Bilan Passif

LA PASSERELLE

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 13/04/21
Devise d'édition €

	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	199 184	198 391
Report à nouveau sur gestion propre		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	932	793
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	155 447	173 004
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	355 563	372 188
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	72 154	60 857
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	72 154	60 857
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement	124 378	38 984
Sur autres ressources		
TOTAL III FONDS DEDIES	124 378	38 984
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	86 684	147 541
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 529	126 875
Dettes fiscales et sociales	87 010	129 179
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 731	
Autres dettes	3 116	2 303
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		1 460
TOTAL IV DETTES	369 070	407 358
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	921 165	879 387
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	282 386
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

AUDACC

SarL au capital de 60 512 €

**Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes**

3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX

8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES

13 Zone du Ventoué - 22400 LAMBALLE

Tél. 02 96 61 83 33 - audacc@audacc.fr

Compte de Résultat en liste

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 15/04/21
Devise d'édition €

LA PASSERELLE

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
- Ventes de marchandises	12 623	37 577
- Production vendue [biens et services]	173 848	397 600
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	186 471	435 177
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		17 579
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	1 724 585	1 702 084
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 207	
- Cotisations		
- Autres produits	27 112	39 497
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	1 939 376	2 194 338
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
- Achat de marchandises	9 801	33 000
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	951 467	1 071 008
- Impôts, taxes et versements assimilés	12 728	9 287
- Salaires et traitements	677 789	671 576
- Charges sociales	127 540	257 341
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	69 109	47 680
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	11 297	20 000
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges	34 169	84 996
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	1 893 901	2 194 887
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	45 476	(549)
PRODUITS FINANCIERS :		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 790	1 765
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS	1 790	1 765
CHARGES FINANCIERES :		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)		
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV) - AUDACC	1 790	1 765

Sarl au capital de 60 512 €

**Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes**

3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX
8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES
13 Zone du Ventoué - 22400 LAMBALLE
Tél. 02 96 61 83 33 - audacc@audacc.fr

Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 15/04/21
Devise d'édition €

LA PASSERELLE

	31/12/2020	31/12/2019
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	47 266	1 216
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	2 439	
- Sur opérations en capital	37 073	20 200
- Reprises provisions et transferts de charges		
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	39 511	20 200
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	450	209
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	450	209
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	39 061	19 990
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)	38 984	18 571
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)	124 378	38 984
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	2 019 662	2 234 873
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	2 018 729	2 234 080
EXCEDENT OU DEFICIT	932	793
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

AUDACC

Sarl au capital de 60 512 €

**Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes**

3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX

8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES

13 Zone du Ventoué - 22400 LAMBALLE

Tél. 02 96 61 83 33 - audacc@audacc.fr

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret du 29/11/1983 ainsi que des règlements n° 2006.06 et 2004.06 relatifs à la réécriture du plan comptable général.

Règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018

Le nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable à compter du 1er janvier 2020 est bien mis en place dans l'entité.

Au vu du Plan Comptable Général, ce nouveau règlement est constitutif d'un changement de méthode comptable. Cette nouvelle réglementation n'a aucun impact sur les comptes de l'ASSOCIATION LA PASSERELLE.

Faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la Loi n° 2020-290 du 23/03/2020 constituent un fait marquant de l'exercice.

Ainsi, le secteur du spectacle et de la culture ont été fortement touchés.

La Scène Nationale de Saint-Brieuc, régie par l'ASSOCIATION LA PASSERELLE, s'en est trouvée, de ce fait, directement et significativement impactée.

Sans considérer que la continuité d'exploitation, en tant que principe comptable, soit remise en cause, il convient de souligner la prise de position suivante, concernant les comptes annuels au 31/12/2020.

Les spectacles organisés par l'ASSOCIATION LA PASSERELLE sont généralement déficitaires, en soustrayant les charges inhérentes à ces spectacles de leurs recettes prévisionnelles.

Afin d'équilibrer financièrement ces différentes opérations, des subventions sont versées à l'ASSOCIATION LA PASSERELLE;

Le contexte actuel a conduit à un report en 2021 d'un certain nombre de spectacles ayant dû se tenir en 2020.

Par conséquent, et dans la perspective d'une présentation comptable fiable et représentative de la réalité, la position prise par l'ASSOCIATION LA PASSERELLE est de ne pas impacter les comptes 2020 de la quote-part de cette subvention, inhérente à leur réalisation, mais de la faire comptablement glisser sur 2021, année de leur réalisation, de l'encaissement de leurs recettes et du décaissement des charges afférentes.

Cette quote-part concerne sept spectacles, pour un total de 85 427,20 €.

Informations générales complémentaires

La valorisation des prestations gratuites et notamment la mise à disposition sans contrepartie des locaux et équipements par la ville de Saint-brieuc n'a pas été comptabilisée en raison de l'impossibilité d'obtenir une estimation de la valeur locative.

Le montant de la dette actuarielle des engagements de l'association en matière d'indemnité de départ en retraite est évaluée à 72 153.53 €.

Les paramètres techniques retenus pour cette évaluation sont les suivants :

- taux d'actualisation : 0,65%
- initiative de départ : le salarié
- méthode de calcul : rétrospective prorata temporis
- âge de départ : 62 ans

Les dits engagements sont provisionnés à hauteur de 72 153.53 € au 31/12/2020.

L'association est soumise aux impôts commerciaux.

AUDACC

Sarl au capital de 60 512 €

**Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes**

3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX

8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES

13 Zone du Ventoué - 22400 LAMBALLE

Tél. 02 96 61 83 33 - audacc@audacc.fr

Immobilisations

LA PASSERELLE

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 13/04/21
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	27 126		2 425
TOTAL immobilisations incorporelles :	27 126		2 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	539 494		126 288
Installations générales, agencements et divers	293 541		7 577
Matériel de transport	31 422		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	45 761		13 339
Emballages récupérables et divers	45 512		
Immobilisations corporelles en cours			1 809
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	955 730		149 013
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	11 257		126
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	11 257		126
TOTAL GÉNÉRAL	994 113		151 564

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		1 512	28 039	
TOTAL immobilisations incorporelles :		1 512	28 039	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		6 925	658 857	
Inst. générales, agencements et divers			346 631	
Matériel de transport			31 422	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		10 670	48 430	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			1 809	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		17 595	1 087 148	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			11 383	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			11 383	
TOTAL GÉNÉRAL		19 107	1 126 570	

Amortissements

LA PASSERELLE

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 13/04/21

Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	25 352	272	1 512	24 112
TOTAL immobilisations incorporelles :	25 352	272	1 512	24 112
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	420 650	48 205	6 925	461 929
Inst. générales, agencements et divers	203 745	15 701		219 446
Matériel de transport	26 010	1 908		27 919
Mat. de bureau, informatique et mobil.	40 371	3 023	10 449	32 945
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	690 775	68 837	17 374	742 239
TOTAL GÉNÉRAL	716 127	69 109	18 886	766 351

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	272		
TOTAL immobilisations incorporelles :	272		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	48 205		
Installations générales, agencements et divers	15 701		
Matériel de transport	1 908		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 023		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	68 837		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	69 109		

AUDACC

Sarlu capital de 60 512 €

**Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes**

3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX

8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES

13 Zone du Ventoué - 22400 LAMBALLE

Tél. 02 96 61 83 33 - audacc@audacc.fr

Amortissements (suite)

LA PASSERELLE

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 13/04/21

Devise d'édition €

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

AUDACC

Sarl au capital de 60 512 €

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLEIN CEDEX

8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES

13 Zone du Ventoué - 22400 LAMBALLE

Tél. 02 96 61 83 33 - audacc@audacc.fr

État des Échéances des Créances et Dettes

LA PASSERELLE

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 13/04/21

Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	13 813	13 813	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	580	580	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 863	27 863	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	45 075	45 075	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	8 668	8 668	
TOTAL de l'actif circulant :	95 999	95 999	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	22 361	22 361	

TOTAL GÉNÉRAL	118 360	118 360	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	178 529	178 529		
Personnel et comptes rattachés	43 320	43 320		
Sécurité sociale et autres organismes	38 229	38 229		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 794	3 794		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 667	1 667		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	13 731	13 731		
Groupe et associés				
Autres dettes	3 116	3 116		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	282 386	282 386		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Provisions Inscrites au Bilan

LA PASSERELLE

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 13/04/21

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	60 857	11 297		72 154
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	60 857	11 297		72 154

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	60 857	11 297		72 154
----------------------	---------------	---------------	--	---------------

AUDACC

Sarl au capital de 60 512 €

**Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes**

3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX

8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES

13 Zone du Ventoué - 22400 LAMBALLE

Tél. 02 96 61 83 33 - audacc@audacc.fr

Charges à Payer

LA PASSERELLE

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 13/04/21

Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 107
Dettes fiscales et sociales	58 629
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	74 736

AUDACC

Sarl au capital de 60 512 €

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX
8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES
13 Zone du Ventoué - 22400 LANIBALLE
Tél. 02 96 61 83 33 - audacc@audacc.fr

Produits à Recevoir

LA PASSERELLE

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 13/04/21

Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	6 992
TOTAL	6 992

AUDACC
Sarl au capital de 60 512 €
**Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes**
3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX
8 rue de Parc An Feunteun - 22290 GRACES
13 Zone du Ventoué - 22400 LAMBALL
Tél : 02 96 61 83 33 - audacc.fr

Charges et Produits Constatés d'Avance

LA PASSERELLE

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 13/04/21
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	22 361	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	22 361	

AUDACC

Sarl au capital de 60 512 €

**Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes**

3 rue des Mimosas - BP 40311 - 22193 PLERIN CEDEX

8 rue de Parc An Feunteun - 22200 GRACES

13 Zone du Ventoué - 22400 LAMBALLE

Tél. 02 96 61 83 33 - audacc@audacc.fr



Fabien **Jouan**
Thomas **Pécheu**
Experts-Comptables DPLE
Commissaires aux Comptes

Dominique **Clément**
Expert-Comptable DPLE

www.**AUDACC**.fr
02 96 61 83 33
audacc@audacc.fr

ASSOCIATION LA PASSERELLE
Scène Nationale de SAINT-BRIEUC
Siège social : Place de la Résistance
BP 4133
22041 SAINT BRIEUC CEDEX 2

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos au 31/12/2020

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Plérin / 22190 Plérin
Immeuble 1.618 - 3, rue des Mimosas

Guingamp / 22200 Grâces
8, rue de Parc An Feunteun

Lamballe / 22400 Lamballe
13, zone du Ventoué

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

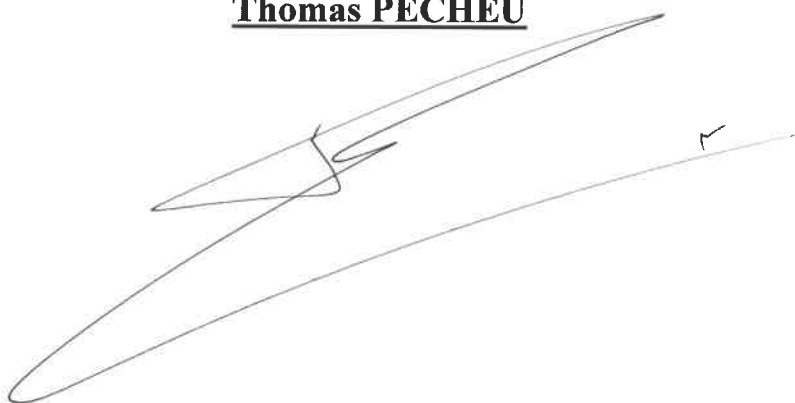
Les conventions conclues antérieurement avec la ville de SAINT-BRIEUC et le Conseil Général des Côtes D'Armor dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice, n'ont été ni modifiées ni renouvelées.

Fait à PLERIN, le 12 Avril 2021

Le Commissaire aux comptes

AUDACC, représenté par

Thomas PECHEU

A large, stylized handwritten signature in dark ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop at the end and a smaller, more complex mark above it.